

## Association LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE

**Notaire Guilhem HERMET de Saint Chély d'Apcher, cote 3E15044 période septembre 1664 à juillet 1665, relevé par Mr. Claude GUERRIER**

registre	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail précis de l'acte	observations diverses
3E15044	14/07/1665	Q	Prunières	<b>ALBARET André SOLPIN Jean</b>	André ALBARET époux de Marguerite VIDAL confesse avoir reçu de Jean SOLPIN 30l. de la dot faite à la dite Marguerite par + Pierre VIDAL Fustier beau-père du dit SOLPIN	signé SOULPIN
3E15044	22/10/1664	Q	Prunières	<b>ALBARET André VIDAL Jean, prêtre</b>	André ALBARET confesse avoir reçu de Jean VIDAL, curé de Prunières, 22l. de la somme constituée à Marguerite VIDAL femme du dit Albaret dans son CM par Me DURAN (Le Malzieu)	mention de Marguerite PROPER (?) première femme du dit ALBARET signé : VIDAL
3E15044	18/10/1664	Q	Prunières	<b>ALBARET André, maçon SOLPIN Jean</b>	André ALBARET, époux de Marguerite VIDAL confesse avoir reçu de Jean SOLPIN, 60l. et des bêtes pour la constitution de dot faite à la dite Marguerite par Pierre VIDAL fustier, beau-père du dit SOLPY, dans son CM par Me DURANT (le Malzieu)	SOLPY ou SOULPIN également
3E15044	20/09/1664	Rec	Blavignac Baccon	<b>ALBARET Etienne et Vidal MOURGUE Jean et Mathieu</b>	Etienne et Vidal ALBARET père et fils de la Veyssère, le fils époux de Françoise MOURGUES confesse avoir reçu de Jean et Mathieu MOURGUES père et fils de Plagnes 110l., une vache, 4 brebis, 4 agneaux, une vassine pour paiement de la dot faite par les dit MOURGUES et Antoinette PELEGRY mère de la dite Françoise en son CM du 12/02 dernier.	signé ALBARET (fils)
3E15044	19/07/1665	Q	Termes	<b>ALHIER Pirre BOISSONNADE Marguerite</b>	Pierre ALHIER de Martelet, mari de Jeanne PECOUL confesse avoir reçu de Marguerite BOISSONNADE de Fenestre, vve de Vidal PECOUL, sa belle-mère, 200l. de la constitution de dot faite à la dite Jeanne en son CM par Me RAOUL.	signé PECOUL
3E15044	27/04/1665	Q	St Chély d'Apcher	<b>AMOUREUX André, facturier VIGAN Marguerite</b>	André AMOUREUX procureur de JOUGLARD Vidal Me tailleur de pierre, originaire de St Chély et habitant Aix en Provence (13), confesse avoir reçu de Marguerite VIGAN fille de + Mathieu VIGAN, 22l. que le dit AMOUREUX dit avoir déboursé en son contentieux avec Marguerite VIGAN soeur de la susdite et veuve d'Antoine JOUGLARD et tutrice de leurs enfants obligée envers le dit AMOUREUX par contrat du 5/06/1662 par moi notaire.	
3E15044	5/10/1664	Q	St Chély d'Apcher (le Moulin de Gontier)	<b>AMOUREUX Jean, cordonnier AMOUREUX Vidal, meunier</b>	Jean AMOUREUX confesse avoir reçu de Vidal AMOUREUX son frère 14l. de ses droits sur les successions de + Jean AMOUREUX et Marie ROUX leurs parents.	signé : V. AMOUREUX

3E15044	21/05/1665	Q	St Chély d'Apcher	<b>AMOUROUX Jeanne</b> <b>FOURNIER Jeanne</b>	Jeanne AMOUROUX vve de Barthélémy SAVY, du Moulin de Robert, confesse avoir retiré des mains de Jeanne FOURNIER au nom de Charlotte VIGIER sa mère, vve de Pierre FOURNIER de Sarroul, absente, une vache qu'elle tenait à précaire et que la dite AMOUROUX dit avoir perdue ou lui avoir été dérobée.	
3E15044	30/09/1664	Q	St Chély d'Apcher	<b>AMOUROUX Vidal "la Bonté"</b> <b>AMOUROUX Jeanne</b>	Vidal AMOUROUX confesse avoir été payé et satisfait par Jeanne AMOUROUX sa sœur du Moulin de Robert, vve de Barthélémy SAVY, du leg fait par + Marie CHALVET à Anne SAVY sa fille et femme du dit AMOUROUX et de la constitution de dot faite à la dite Anne sur les biens paternels suite au contrat du 14/09/1660.	
3E15044	3/04/1665	Q	St Chély d'Apcher	<b>AMOUROUX Vidal, charpentier</b> <b>AMOUROUX Jeanne</b>	Vidal AMOUROUX confesse avoir été payé et satisfait par Jeanne AMOUROUX sa sœur du Moulin de Robert, vve de Barthélémy SAVY, du leg fait par + Marie CHALVET à Anne SAVY sa fille et femme du dit AMOUROUX et de la constitution de dot faite à la dite Anne par le contrat du 14/09/1660. de même le dit AMOUROUX confesse avoir reçu de Jean CHAVALIER du Moulin de Robert, mari de Marie SAVY, 5l.	signé AMOUROUX
3E15044	16/12/1664	Acc	Fau de Peyre La Fage St Julien	<b>ASTIER Jean</b> <b>BONEFOY Guillaume</b>	Accord est trouvé entre Jean ASTIER des Gouttes et Guillaume BONEFOY du Puech del Mont, fils de + Jean, au sujet du paiement de 30l. suite à la transaction faite entre le dit ASTIER et + Jean BONAFE.	
3E15044	29/6/1665	Ob	Les Bessons St Chély d'Apcher	<b>ASTRUC Jeanne</b> <b>CAILA Jeanne</b>	Jeanne ASTRUC vve de Jean BOUCHARENC de la Rochette confesse devoir à Jeanne CAILA vve de + Antoine MICHEL, vivant bourgeois, 64l. suite à plusieurs obligations et pour régler celles-ci vend un pré à la Rochette pour la dite somme.	signé CAILA et CAILA
3E15044	25/06/1665	CM	St Chély d'Apcher Fau de Peyre	<b>BARRIER Pierre</b> <b>BRECHET Anne</b>	Pierre BARRIER du faubourg inférieur, fils de + Jacques et de Jeanne CELORURE d'une part et Anne BRECHET de Salelles fille de + Blaise et de Jeanne BARRIER, assisté de Jean BRECHET son frère, d'autre. La dite CELORURE fait donation à son fils de tous ses biens sous la réserve des fruits sa vie durant, sa nourriture et entretien dans la maison que son dit fils se charge de lui fournir, de 12l. à chacune de ses filles : françoise, Françoise et louise et de 6l. pour ses fils : Jean et autre Pierre et de 15l. pour en disposer. De même Jean BRECHET le frère ainé constitue en dot à sa soeur 240l.	

3E15044	18/05/1665	Acc	St Pierre le Vieux	<b>BARTHELEMY André VIDAL Jean et Antoinette</b>	André BARTHELEMY d'une part, Jean et Antoinette VIDAL enfants de + Jean VIDAL en leur nom et celui de Barthélémy, Agnès et Marie leurs frère et sœurs de Vareilles, d'autre ont procès et trouvent un accord	
3E15044	21/05/1665	Acc	Fournels (Le Mazet)	<b>BATIFOL Claude FILHON Jean, jeune</b>	Claude BATIFOL fille de + Jean et de Jeanne FOURNIER a porté plainte contre Jean FILHON le plus jeune, fils de Jean, pour non respect de promesse de mariage après avoir été mise enceinte par le dit et que l'enfant soit mort à sa naissance. Accord est trouvé pour indemniser la dite Claude BATIFOL.	
3E15044	12/04/1665		St Pierre le Vieux (Cineyrac)	<b>BATIFOL Isabeau BATIFOL Jean</b>	Isabeau BATIFOL en son nom et celui de Gabrielle BATOFOL sa mère et ceux de Pierre BATIFOL et Françoise VIGIER ses père et mère règle avec Jean BATIFOL son frère aîné les suites de la donation faite par Françoise VIGIER au dit Jean BATIFOL par contrat du 19/09/1655 par Me Pierre BONNEFOI et confirmé par son CM le 2/02/1656 par moi notaire, donation ayant réglé les droits légitimes maternelles des dites Isabeau et Gabrielle.	
3E15044	7/06/1665	Q	St Pierre le Vieux (Civeyrac)	<b>BATIFOL Isabeau et Gabrielle BATIFOL Jean</b>	Isabeau et Gabrielle BATOFOL, filles autorisé par Pierre BATIFOL leur père confessent avoir reçu de Jean BATIFOL leur frère, 5l. suite au contrat entre eux.	
3E15044	25/05/1665		St Pierre le Vieux	<b>BATIFOL Jean MALAVAL Jacques</b>	Par contrat du 18 de ce mois Jean BATIFOL a consenti à Jacques MALAVAL un pâturage dont le règlement interfère avec la constitution de dot consentie à Philippe BONEFOY lors de son mariage avec le dit BATIFOL du 2/02/1658	cf : 2474, 2482 mention de Jean FOURNIER beau-père du dit MALAVAL
3E15044	18/05/1665	V	St Pierre le Vieux	<b>BATIFOL Jean MALAVAL Jacques, marchand</b>	Jean BATIFOL fils de Pierre de Civeyrac, vend à Jacques MALAVAL de Vareilles, un pâturage pour 276l.	cf : 2482,2487 signé MALAVAL
3E15044	21/05/1665	Q	St Pierre le Vieux	<b>BATIFOL Jean MALAVAL Jacques, marchand</b>	Jean BATIFOL de Civeyrac, confesse avoir reçu de Jacques MALAVAL de Vareilles, 150l. suite à la vente faite ci dessus	cf : 2474, 2487 signé MALAVAL
3E15044	16/07/1665	Q	St Pierre le Vieux la Fage St Julien	<b>BATIFOL Jean BONEFOY Jean</b>	Jean BATIFOL de Civeyrac époux de Philippe BONEFOY, confesse avoir reçu de Jean BONEFOY d'Aubuges, de la constitution de dot faite à la dite Philippe dans son CM par moi notaire.	
3E15044	29/01/1665	T	St Chély d'Apcher	<b>BERC Blaise, tanneur</b>	à Blaise et Jean BERC ses fils 5s.; institue sa fille Françoise BERC épouse de Pierre BROCCER (?)	mention de + Jean BERC fils du testateur

3E15044	19/07/1665	Q	Termes (Fenestres)	<b>BOISSONNADE Marguerite CHAUDESAIGUES Pierre</b>	Marguerite BOISSONNADE vve et héritière de Vidal PECOUL confesse avoir reçu de Pierre CHAUDESAIGUES mari de Jeanne BONAFE et icelle héritière de Pierre BONAFE son père, 260l. Suite à un contrat du 8/09/1652 par Me RAOUL entre le dit + Pierre BONAFE et Guillaume HERAL son gendre et le dit + Vidal PECOUL. Laquelle somme la dite BOISSONNADE s'engage à employer en partie à la constitution de dot de sa fille Jeanne PECOUL femme de Pierre ALHIER. présence de Jean PECOUL fils aîné de la dite BOISSONNADE	signé PECOUL
3E15044	20/07/1665	V	Fau de Peyre St Chély d'Apcher	<b>BOISSONNAT Jean VITALIER de MICHEL</b>	Jean BOISSONNAT de Salelles, fils de + Aldebert, vend à Me VITALIER de MICHEL bailli général des terres d'Apcher la moitié d'un pré et un champ pour 520l. qui serviront en partie à payer le dit acheteur les obligations dues par le dit vendeur et le dit + Aldebert.	signé MICHEL
3E15044	9/12/1664	Q	La Fage St Julien	<b>BONAFE Antoine et Antoine ALDIN Bernard</b>	Antoine et Antoine BONAFE de la Foullarade, père et fils, le fils époux de Claude ALDIN confessent avoir reçu de Bernard ALDIN de Poulge, frère de la dite Claude, 300l. reste de la constitution de dot faite à la dite Claude par son frère en son CM par Me RAOUL	
3E15044	26/02/1665	Q	St Chély d'Apcher	<b>BONAFE Jean et SABATIER Catherine CHASTANG Pierre, marchand</b>	Jean BONAFE en l'absence de son père et Catherine SABATIER sa mère confessent avoir reçu de Pierre CHASTANG, héritier de + Jeanne CHASTANG sa tante par son T du 2/05/1664, 5l. sur le leg fait par la dite CHASTANG à Jean BONAFE son filieul pour son apprentissage.	signé CHASTANG
3E15044	19/10/1664	Q	St Chély d'Apcher	<b>BONEFOY Agnès TEYSSÉDRE Jean</b>	Agnès BONEFOY femme d'Hermet CHASSANG absent depuis plusieurs années, avec le consentement de Mathieu BONEFOY, tanneur, et de Jean CHASTANG, couturier, ses frère et beau-frère, tante et oncles de Claire BONEFOY fille de + Jean et de + Françoise SAINT LATGIER, confesse avoir reçu de Jean TEYSSÉDRE fils de + Vidal 30l. 15s. 6d. comme solde de la vente que fit + Françoise St LATGIER par contrat du 24/10/1660, qui seront utilisés à l'entretien de la dite Claire BONEFOY.	mention de Messire André SAINT LATGIER oncle de la dite Claire signé M. BONAFE

3E15044	17/04/1665		Prunières	<b>BOSSE Vidal RUAT Barthélémy</b>	Il y a accord entre Vidal BOSSE maçon travaillant en Bas Languedoc, agissant en son nom et ceux de Pierre, Guillaume et Agnès BOSSE enfants de + Guillaume et e Gabrielle MAZEL du lieu d'Apcher d'un epart et Barthélémy RUAT Seigneur de Sarroul, habitant en sa métairie d'Apcher d'autre, concernat la répartition des biens de + Guillaume BOSSE par la Cours du Sénéchal de Nîmes.	
3E15044	27/11/1664	T	La Fage St Julien (Le Puech del Mont)	<b>BOUCHARENC Agnès fille + Pierre</b>	à Agnès BESSIERE sa mère 36l.; à Claude, Jeanne et autre Claude BOUCHARENC ses sœurs à marier, à chacune 45l.; à autre Claude BOUCHARENC femme de de François CHAUDESAIGUES de Vigours, à Marguerite BOUCHARENC femme de Jean BOUCHARD de Combret, à Lucesse BOUCHARENC femme de Jean POULALHON de Chauillac ses autre soeurs, à chacune 15l.; à Jean CHAUDESAIGUES second du nom, son filieul, fils de François, une brebis et son agneau; institue Jean BOUCHARENC son frère et héritier de leur père son H.U.	fait à St Chély en la maison de Jean PARREN docteur en médecine.
3E15044	22/06/1665	Q	Aumont Fau de Peyre St Chély d'Apcher	<b>BOULET Jean et PELIGRY Anne, GABRIAC Durant et PELIGRY Jeanne VITALIER de MICHEL</b>	Jean BOULET et Anne PELEGRY mariés d'Aumont, Durant GABRIAC et Jeanne PELEGRY mariés de Beauregard confesse avoir reçu de Me VITALIER de MICHEL, bailly des terres de la maison d'Apcher , 112l. De la répartition de dot de + Anne VEDRINE leur mère	
3E15044	17/02/1665	T	La Fage St Julien (Recoules)	<b>BOULET Pachot Jean</b>	à Jean et autre Jean BOULET ses fils 150l. à chacun; à Isabeau et Jeanne BOULET ses sœurs une vache et son veau en commun; institue Jeanne TEYSSÉDRE sa femme son H.U. sous réserve de rendre l'hérité à Claude BOULET sa fille.	
3E15044	17/02/1665		La Fage St Julien (Recoules)	<b>BOULET Pachot Jean</b>	déclaration par Jean BOULET de ses obligations, de ce qui lui est dû, et inventaire de ses biens.	mention de Jeanne FOURNIER mère, de Jean TEYSSÉDRE beau-frère, de Jean FOURNIER, du dit BOULET
3E15044	21/07/1665	Acc	St Chély d'Apcher	<b>BOYER Antoine, jeune, tisserand CHASTANG Pierre</b>	Antoine BOYER jeune et Pierre CHASTANG comme mari de Jeanne MILLEDAME ont procès en cours concernat une obligation du 25/9/1659 de Catherine JALBERT belle-mère du dit CHASTANG portant hypothèque. Accord est trouvé entre les parties.	signé CHASTANG

3E15044	10/12/1664	Q	St Chély d'Apcher	<b>BOYER Georges, tisserand DECANE Isabelle</b>	Georges BOYER époux de Marguerite BOYER confesse avoir reçu d'Isabelle DECANE vve et héritière de Jean BOYER, vivant cordonnier, 20l. part de la somme de 150l. que le dit + BOYER avit reçu de la dot de + Catherine PRADAL sa première femme de laquelle il eut sa fille unique.	cf : 2549
3E15044	1/07/1665	Q	St Chély d'Apcher	<b>BOYER Georges, tisserand DECANS Isabeau</b>	Georges BOYER époux de Marguerite BOYER confesse avoir reçu d'Isabelle DECAN vve et héritière de Jean BOYER, vivant cordonnier, 5l. suite à son CM par Me MOUSSIER du 14/05/1658	cf : 2278
3E15044	30/11/1664	T	St Chély d'Apcher	<b>BOYER Isabeau fille de + Pierre, tailleur d'habits</b>	institue Delphine BOYER, plus jeune, seconde du nom son H.U.	
3E15044	10/10/1664	Q	St Chély d'Apcher	<b>BRASSAC Jean, Me cordonnier PARRY Jean, docteur en médecine</b>	Jean BRASSAC, époux de Jeanne PARRY confesse avoir reçu de Jean PARRY son beau-frère, 100l. de la constitution de dot faite à la dite Jeanne en son CM par Me BOUGIRON	signé : PARRY, BRASSAC
3E15044	29/01/1665	CM	St Chély d'Apcher	<b>BRESCHET Antoine, cordonnier CHASTANG Jeanne</b>	Antoine BRESCHET fils + Jean, marchand, et d'Isabeau DEVAND (?) , assisté de Mathier BRESCHET prêtre et de Pierre BRESCHET marchand et consul ses frère, d'une part, et Jeanne CHASTANG fille de Jean, couturier et de Françoise BONAFE d'autre. Les dit CHASTANG et BONAFE constitue à leur fille dot de 300l., linceuls, couverture....	signé BRESCHET
3E15044	21/06/1665	V	Fau de Peyre St Pierre le Vieux	<b>BROS Blaise AMBERT Durant</b>	Blaise BROS de Charmals vend à Durant AMBERT de Vareilles un champ au lieu de Vareilles pour 21l.	
3E15044	5/11/1664	T	St Chély d'Apcher	<b>BRUGEIRON Pierre, notaire</b>	Pierre BRUGEIRON, notaire, marié à Guillaumette CHASTANG, lègue à Marguerite BRUGEIRON sa fille épouse de Jean CHASTANG de St Chély outre son CM, 5s; à Gabriel BRUGEIRON son fils, religieux de St François.....; confirme la donation faite à Philip BRUGEIRON son fils aîné dans son CM et de plus lui lègue son état et office de notaire royal; institue Guillaumette CHASTANG son épouse son H.U.	cf : 2238 signé BRUGEIRON
3E15044	21/11/1664	Cod	St Chély d'Apcher	<b>BRUGEIRON Pierre, notaire</b>	Pierre BRUGEIRON ayant institué Guillaumette CHASTANG son H.U. et ne voulant pas que sa maison soit dispersée, charge la dite CHASTANG de rendre à la fin de ses jours l'entière hérédité à Philip BRUGEIRON leur fils aîné.	cf : 2228 signé BRUGEIRON
3E15044	24/10/1664	Q	St Chély d'Apcher	<b>BRUGERON Philip GIRARD Delphine</b>	Philip BRUGERON confesse avoir reçu de Delphine GIRARD vve d'Antoine POUGET, 15l. en solde d'une obligation du 30/6/ 1664 par moi notaire	signé : BRUGERON

3E15044	17/04/1665	Q	St Chély d'Apcher	<b>BRUN Pierre, tisserand PRADAL Antoine</b>	Pierre BRUN confesse avoir reçu d'Antoine PRADAL son beau-frère 10l. sur la dot faite à Marguerite PRADAL femme du dit BRUN par son frère dans son CM par moi notaire.	signé PRADAL
3E15044	2/07/1665	CM	Rimeize St Chély d'Apcher	<b>BUFFIER Antoine MAGNE Marguerite</b>	Antoine BUFFIER de Mazeirac, fils de + Pierre et de Catherine MARTIN, assisté d'Antoine BUFFIER son frère, d'une part et Marguerite MAGNHE de Sarroul, fille de + Jean et d'Anne BERC, assistée de Me Jacques CAILA, prêtre, son cousin et de Marguerite MAGNHE sa tante, d'autre. La dite MAGNHE future épouse, se constitue dot de tous ses biens et le dit BUFFIER futur 500l.	
3E15044	13/01/1665	Q	St Chély d'Apcher	<b>CAILA Antoine, bourgeois CAILA Jeanne</b>	Antoine CAILA fils et héritier de + André confesse avoir reçu de Jeanne CAILA, sa tante, vve d'Antoine MICHEL bourgeois, 19l. pour reste d'une obligation	signé CAILA et CAILA
3E15044	12/05/1664	Acc	La Fage Montivernoux	<b>CHAILA Marguerite DELAPORTE Pierre et PAGES Pierre</b>	Accord est trouvé entre Madeleine CHAILA du Pouget et Pierre DELAPORTE d'Anglars au sujet d'une quittance de 50l. Au sujet d'une quittance en faveur du dit DELAPORTE par La dite CHAILA, passée face à Me Pierre PAGES notaire du lieu.	
3E15044	4/10/1664	V	Le Bacon (l'Eglise)	<b>CHALVET Catherine TEYSSÉDRE Jean dit Philippe</b>	Catherine CHALVET vve d'Antoine CONNORT vend à Jean TEYSSÉDRE dit Philippe un jardin sis au Bacon pour 36l.	régularisation d'une vente faite il y a plus de 10 ans
3E15044	23/04/1665	Q	St Chély d'Apcher Prunières	<b>CHALVET Jacques, bourgeois BOSSE Vidal, maçon</b>	Jacques CHALVET en son nom et comme héritier de + Jean CHALVET confesse avoir reçu de Vidal BOSSE, adjudicataire des biens de + Guillaume BOSSE son père,	
3E15044	1/02/1665	V	Termes (Berc)	<b>CHALVET Jean</b>	Jean CHALVET fils de Pierre, confesse devoir à François DURAND 9l. pour la somme de laquelle il lui fait vente d'un jardin	
3E15044	17/05/1665	Acc	Termes (Volpilières)	<b>CHARRERE Jean, charpentier CHARRERE Guinot</b>	Jean CHARRERE ayant droit de Jean CHARRERE de Monchan d'une part et Guinot CHARRERE fils de + Jean CHARRERE d'autre. Lesquels ont procès concernant les biens de + Antoine CHARRERE père du dit Jean de Monchan et possédés par le dit Guinot. Accord est trouvé entre les parties.	
3E15044	31/12/1664	Ob	St Chély d'Apcher	<b>CHASTANG Guillaumette et BRUGEIRON Philip, marchand CHASTANG Jean jeune, cardeur</b>	Guillaumette CHASTANG vve de + Pierre BRUGEIRON, vivant notaire et Philip BRUGEIRON son fils confessent devoir à Jean CHASTANG jeune, fils de + Pierre, 51l. pour les frais funéraires du dit + BRUGEIRON et les dits CHASTANG et BRUGEIRON subroge au dit Jean CHASTANG une obligation de même somme envers le dit + BRUGEIRON du 30/10/1652	signé : J. CHASTANG, BRUGEIRON

3E15044	10/02/1665	T	Baccon (Plagnes)	<b>CHASTANG Jean</b>	à Claude CHASTANG sa fille, femme d'Antoine BRASSAC outresa dot, une quantité de blé; à Vidal BRASSAC fils des dits, son petit-fils 20l. qui seront utilisées à son apprentissage; à Philippe et Isabeau BRASSAC ses petites-filles à chacune 15l.; à Jean et Antoine BRASSAC ses petits-fils à chacun 3l.; à Isabeau VIGAN sa femme, nourriture et habitation selon les termes de la donation faite par tous les deux à Pierre CHASTANG leur fils marié avec Christine PELAT; institue Pierre PELAT son fils et donataire son H.U.
3E15044	13/12/1664	Q	Baccon Brion	<b>CHASTANG Jean GERBAL Guillaume</b>	Jean CHASTANG de Plagnes en son nom et en celui de Pierre CHASTANG son fils et mari de Christine PELAT confesse avoir reçu de Guillaume GERBAL de Reyrac, mari d'Antoinette CHARREIRE héritière de + Jacques CHARREIRE son frère et époux en première noce de la dite Christine PELAT, 350l. sur la somme que la dite PELAT se constitua en son CM avec Pierre CHASTANG somme provenant de sa première dot et du leg fait par + Jacques CHARREIRE en son T.
3E15044	21/12/1664	Acc	Les Bessons	<b>CHASTANG Louise CONSTANT Françoise</b>	Louise CHASTANG de Lisle, vve et héritière d'Etienne MICHEL d'une part et Françoise CONSTANT de Treisdos, femme de Pierre CHAMBON parti du pays il y a 4 ou 5 ans d'autre étant sur le point d'entrer en procès. La dite CHASTANG ayant donné à Marguerite MICHEL sa belle-soeur 60l. lors de son mariage avec Guillaume CONSTANT frère de la, dite Françoise, de ce mariage sont nés deux enfants qui sont décédés, la première Françoise ab intestat at la seconde Jeanne qui instituat par T? la dite Françoise CONSTANT sa tante. La dite Louise CHASTANG demande le droit retour pour avoir survécu à son mari, à la dite Marguerite MICHEL et à ses deux enfants, ce que conteste la dite Françoise CONSTANT. Accord est trouvé entre les parties
3E15044	22/04/1665	V	Fau de Peyre	<b>CHASTANG Mathieu VITALIER de MICHEL</b>	Mathieu CHASTANG du Moulin de Beauregard confesse devoir au Sieur VITALIER de MICHEL bailli général des terres de Monseigneur le duc d'Uzes(?) et d'Apcher 387l; et une quantité de blé d'une part et 250l. d'autre, suite à deux obligations de juin et juillet 1664. Mathieu CHASTANG s'engage à régler ses dettes faute de quoi un pré et un champ lui appartenant seront vendus.



3E15044	14/06/1665	CM	St Chély d'Apcher	<b>CHASTANG Mathieu CHABANETIER Marguerite</b>	Mathieu CHASTANG fils de Raymond et de Jeanne CHEVALIER et Marguerite CHAVANETIER fille de + Jean et de Jeanne AMOUROUX. La dite AMOUROUX fait donation à sa fille de la moitié de tous ses biens s'en réservant les fruits sa vie durant et s'engage à lui léger l'autre moitié sous la condition de payer à Jean et Jacques CHABANETIER s'il est vivant et revient de St Jacques où il est parti depuis 6 ans, ses fils 30l. chacun. De même les dits CHASTANG et CHAVALIER constitue à leur fils 90l.,	
3E15044	8/5/1665	Q	Baccon Brion	<b>CHASTANG Pierre HERMET Marguerite</b>	Pierre CHASTANG des Plagnes, mari de Christine PELAT, confesse avoir reçu de Marguerite HERMET vve de Jean PELAT de Rayrac, 200l. 5s., une vache avec son veau, une robe que la dite HERMET constitua à sa fille Christine dans son CM	
3E15044	15/01/1665	Q	Termes (Fenestres)	<b>CHAUDESAIGUES Pierre BONAFE Marie</b>	Pierre CHAUDESAIGUES confesse devoir à Marie BONAFE sa belle-sœur, vve de Guillaume HERAL, 382l. 10s.	
3E15044	15/01/1665	Q	Termes	<b>CHAUDESAIGUES Pierre PAGES Béatrice</b>	Pierre CHAUDESAIGUES époux de Jeanne BONAFE THOMASSE, laquelle donataire universelle de Marie BONAFE sa sœur et héritière des + Pierre BONAFE et Marie VALADIER leurs père et mère, confesse avoir reçu de béatrix PAGES vve et héritière de Jean BRUN, ledit héritier de + Jeanne BONAFE THOMASSE leur cousine, 282l. 10s. pour rest et entier paiement du leg fait ) Jeanne BONAFE femme du dit CHAUDESAIGUES par + Jeanne BONAFE THOMASSE Sa cousine en son T du 26/02/1657 par moi notaire.	mention de + Guillaume HERAL époux de la dite Marie BONAFE
3E15044	31/05/1665	V	St Chély d'Apcher (Epouzones)	<b>CHAUVET Marguerite, Charlotte et Guillaume GRANIER Jean</b>	Marguerite, Charlotte et Guillaume CHAUVET enfants de + Jean vendent à Jean GRANIER la troisième partie d'un champ pour 48l. Avec laquelle ils remboursent leur oncle Guillaume BRASSAC pour leur entretien et Jeanne BRASSAC leur mère des frais funéraires de + Claude et Jean Claude leurs frères.	
3E15044	31/03/1664		St Chély d'Apcher	<b>CHEVALIER Jean AMOUROUX Jeanne</b>	Jean CHEVALIER de Recoules, mari de Marie SAVY, habitant aux Moulins de Robert, confesse avoir reçu de Jeanne AMOUROUX vve de Barthélémy SAVY, sa belle-mère tous les bestiaux, meubles, papiers, titres.... Que le dit + SAVY laissa lors de son décès, ainsi que le dénombrement fait lors de son T. du 28/04/1660. De même le dit CHEVALIER confesse avoir reçu de sa belle-mère 34l. et celle-ci déclare que le dit CHEVALIER est quitte du remboursement de la somme de 100l. employées aux réparations de la grange et maison de sa fille.	cf : 2357

3E15044	5/2/1665	CM	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	<b>CHEVALIER Jean SAVY Marie</b>	Jean CHEVALIER de Recoules, fs de + Jean et d'Isabeau POULALHON, assisté d'André GARDELLE son parâtre, d'une part et Marie SAVY du Moulin de Robert, fille de + Barthélémy et de Jeanne AMOUROUX, assistée d'Etienne SAVY et de Vidal AMOUROUX ses oncles, d'autre. les dits futurs se sont constitués en dot la totalité de leurs biens. la dite Jeanne AMOUROUX remèt à sa fille l'entière hérédité que lui a baillé son + mari et lui fait donation de la moitié de tous ses biens. La dite Isabeau POULALHON fait donation à son fils de la moitié de tous ses biens sous réserve d'une pension annuelle.	cf : 2413 mention de Jean GARDELLE fils d'André et d'Isabeau POULALHON
3E15044	23/12/1664	Q	Albaret le Comtal (le Villeret)	<b>COMOUL Jean COMOUL Pierre</b>	Jean COUMOUL confesse avoir reçu de Pierre COUMOUL son frère aîné 95l. suite à contrat entre les dits par me RAOUL	signé P. COMOUL
3E15044	23/12/1664	Q	Albaret le Comtal (le Villeret)	<b>COMOUL Pierre CHARLA Jean</b>	Pierre COMOUL confesse avoir reçu de Jean CHARLA 200l. suite à obligation du 3/12/1663 par Me CONNORT portant hypothèque sur un champ	
3E15044	4/06/1665		St Chély d'Apcher	<b>CONFRERIE Ste Croix de l'église Notre-Dame</b>	Transmission de fonction entre Vidal AMOUROUX charpentier de St Chély et Jean Thomas BRASSAC maçon de la Roussille d'Albaret Ste Marie	mention de Jean BRASSAC signé AMOUROUX
3E15044	1/05/1665	Q	Chauchailles	<b>CONORTON Jean, marchand VIGOUROUX Jean, prêtre</b>	Jean CONARTON de Boutans Bas, épous de Jeanne FILHON confesse avoir reçu de Me Jean VIGOUROUX, curé de Fontans, 100l. constituées en dot à la dite Jeanne sa nièce en son CM par moi notaire	signé : CONORTON, VIGOUROUX
3E15044	26/6/1665	Q	St Juéry Fournels	<b>CONORTON Pierre, notaire MERCHANTIER Guillaume</b>	Pierre CONORTON ayant droit cédé de Durand DELUC fils de Jacques de Pruneirettes confesse avoir reçu de Guillaume MERCHANTIER du Mazet 72l. suite à acte du 28/11/1661 par lequel le dit DELUC lui céda part de la dot de sa femme Hélix MERCHANTIER sœur du dit Guillaume	signé CONORTON
3E15044	24/05/1665	Cod	Rimeize (Hauteville)	<b>CONSTANT Jean, greffier à la cour de Peyre</b>	Jean CONSTANT ayant par son T du 26/06/1660 devant moi notaire et son codicille devant Me Pierre VALENTIN à fait leg à ses enfants, institué Charlotte CHALVET sa femme son H.U. et souhaité être enterré en l'église de Rimeize en la chapelle du St Rosaire. N'étant pas certain de l'accord des prêtre de Rimeize il déclare en ce cas vouloir être enterré en l'église des Cordeliers de St Chély et que le leg de 15l. fait aux prêtres de Rimeize soit fait aux Cordeliers.	signé CONSTANT

3E15044	28/05/1665	T	Rimeize (Hauteville)	<b>CONSTANT Jean, greffier à la cour de Peyre</b>	souhaite être enterré en l'église de Rimeize, chapelle du St Rosaire et pour ce lègue 15l. aux prêtres de Rimeize et en cas de refus aux Cordeliers de St Chély pour être enterré en leur église; à Antoine et Jacques CONSTANT ses filles à chacune 1200l. et qu'ils soient nourris et entretenus et pour le dit Jacques qu'il finisse sa théologie; à Marguerite CONSTANT à présent soeur Marguerite de la Ste Trinité religieuse au monastère d'Espalion (12) il confirme ce qui lui a été donné en son contrat lors de son entrée en religion plus 5s.; à Charlotte et Jeanne CONSTANT ses filles à chacune 1800l., une robe, cotillons.....; à Charlotte CHALVET sa femme nourriture et entretien en sa maison selon sa condition et à défaut une pension annuelle; Institue Me Jean CONSTANT, notaire, son fils aîné son H.U.	signé CONSTANT
3E15044	29/09/1664	Q	St Chély d'Apcher	<b>DAVID Pierre CHALVET Antoine</b>	Pierre DAVID meunier, fils de Vidal, époux de Marguerite CHALVET confesse avoir reçu d'Antoine CHALVET tisserand, son beau-père 60l. de la constitution de dot faite à la dite Marguerite au moyen d'une obligation consentie à Jean CHASTANG d'Alauziers et Antoine CHABANETTE de St Chély le 30/08/1644.	mention de la femme d'Antoine CHALVET : non prénommée CHABANETTE
3E15044	10/12/1664	Acc	St Chély d'Apcher	<b>DECANS Isabelle CONSTANT Jacques, prêtre</b>	Isabeau DECANS vve et héritière de Jean BOYER d'une part et Me Jacques CONSTANT héritier de + Bertrand CONSTANT, docteur en droit, ont trouvé accord pour éviter procès, suite à une situation très compliquée concernant la vente de prés et champs par + Jean BOYER à + Jean BERGON et Marguerite ROUSSET auxquels Bertrand CONSTANT s'était substitué.	signé CONSTANT
3E15044	3/02/1665	Pro	Arcomie (Trémouloux)	<b>FABRE Antoinette</b>	Antoinette FAURE fait son procureur général Jean TOUZERY son mari pour la représenter au Fau au CM de François TOUZERY leur fils avec Marguerite GEVAUDAN des Salhens et faire donation à son fils de la moitié de tous ses biens.	
3E15044	26/10/1664	CM	St Chély d'Apcher St Just (15)	<b>FEREIRE Christophe, tisserand TREMOLIERE Marguerite</b>	Christophe FEREIRE fils de + Antoine et de Marguerite BALDY d'une part et Marguerite TREMOLIERE fille de + Jean d'autre. La dite future épouse âgée de 30 ans se constitue dot de tous ses biens. Présence d'Antoine TREMOLIERE de Falcimagne et de Jean BALDY de St Chély, oncles des futurs.	
3E15044	19/01/1665	Q	St Chély d'Apcher Les Bessons	<b>FOSES Jean, charpentier RAMADIER Jean</b>	Jean FOSSES confesse avoir reçu de Jean RAMADIER son beau-frère de la Rouveire, la liquidation de la constitution de dot faite à Delphine RAMADIER femme du dit FOSSES.	

3E15044	2/12/1664	V	St Chély d'Apcher	<b>FOURNIER Catherine CAILA Jeanne</b>	Catherine FOURNIER fille à + François et héritière de + Claude LIMAGNE (?) sa mère, vend à Jeanne Caila vve d'Antoine MICHEL, vivant bourgeois, la faculté rédemprice que la dite CAILA à accordé à la dite + LIMAGNE lors de la vente d'un pré sis au Sarroul	signé CAILA
3E15044	20/01/1665	Q	Blavignac (Rouveyret)	<b>FOURNIER Jean VIGIER Jean</b>	Jean FOURNIER époux de Jeanne VIGIER confesse avoir reçu de Jean VIGIER son beau-frère, une vache et son veau, deux robes..... de la constitution de dot faite à la dite Jeanne dans son CM du 9/05/1655	
3E15044	17/02/1665		St Pierre le Vieux La Fage St Julien	<b>FOURNIER Mathieu BOULET Pachot Jean</b>	Comptes de précaires entre Mathieu FOURNIER de Vareilles et Jean FOURNIER Pachot de Recoules	
3E15044	10/10/1664	Q	St Chély d'Apcher	<b>FOURNIER Pons, marchand BRASSAC Jean, Me cordonnier</b>	Pons FOURNIER confesse avoir reçu de Jean BRASSECC 80l. suite à une obligation du 21/2/1663 par moi notaire,	signé : FOURNIER, BRASSAC
3E15044	24/11/1664	CM	Rimeize St Chély d'Apcher	<b>FRANCES Antoine PROUZET Jeanne</b>	Antoine FRANCES de Chassignole fils de Durant et de Marguerite ENFANIEZ (?) d'une part et Jeanne PROUZET fille d'André et de + Marie HERMET d'autre. Les dits FRANCES et ENFANIEZ font donation à leur fils de la moitié de tous leurs biens sous la réserve d'en conserver l'usufruit et d'habiter avec les futurs. La dite PROUZET autorisée par son père s'est constituée dot de tous les biens qu'elle a de + André PROUZET son ayeul et de Marie HERMET sa mère	mention de Barthélémy CHASTANG beau-frère de la future.
3E15044	15/06/1665	V	Termes La Fage St Julien	<b>FRANCES Antoine, Pierre PAGES et autre Pierre PAGES CHEVALIER Jacques</b>	Antoine FRANCES, Pierre PAGES fils de + Guicharmal et Pierre PAGES fils de + Jean tous de Berc vendent à Jacques CHEVALIER de Recoules une pièce de terre (?) pour 24l.	
3E15044	22/12/1664	V	Fau de Peyre (Beauregard)	<b>GABRIAC Jean HERMET Raimond</b>	Jean GABRIAC fils de + Durant à vend à Raimond HERMET un pré sis à Beauregard pour 300l.	cf : 2521 signé HERMET
3E15044	4/06/1665	V	Fau de Peyre (Beauregard)	<b>GABRIAC Jean HERMET Raimond</b>	suite à l vente du 22/12/1664 le dit HERMET a accordé au dit GABRIAC une augmentation du prix de vente de 100l.	cf : 2305 signé HERMET
3E15044	5/11/1664	Rec	St Chély d'Apcher Albaret le Comtal	<b>GIBAL Jeanne et BES Jean, Me tanneur SALVANG Jean et PARREN Marie</b>	Jeanne GIBAL vve de Mathieu BES, vivant Me Tanneur et Jean BES, mère et fils confessent avoir reçu de Jean SALVANG et Marie PARREN 100l. en déduction de la somme donnée à Agnès VALADIER, femme du dit Jean BES, par Marguerite ORLHAC sa mère et par Pierre SALVANG prieur d'Arzenc, dans son CM par Me CONNORT du 9/10/1654;	signé J. BES

3E15044	11/04/1665	Q	St Chély d'Apcher	<b>GIRARD Delphine CHABANETTE Marguerite</b>	Delphine GIRARD vve d'Antoine POUGET, vivant marchand, confesse avoir reçu de Marguerite CHABANETTE vve et héritière de Jean MIALANE 200l. suite à la vente qu'elle fit au + MIALANE le 31/05/1660 par moi notaire.	
3E15044	9/11/1664	Q	La Fage St Julien (Le Puech del Mont)	<b>GONTIER Antoine VEDRINE Guillaume</b>	Antoine GONTIER confesse avoir été entièrement remboursé par Guillaume VEDRINE son beau-frère, des tailles liées à la maison, grange, jardin..... constitués en héritage à Jeanne GONTIER sa sœur et épouse du dit VEDRINE par leurs parents + Guillaume GONTIER dit Bilhard et + Delphine PLANCHON.,	
3E15044	9/11/1664	Acc	La Fage St Julien (Le Puech del Mont)	<b>GONTIER Jeanne GONTIER Antoine</b>	Jeanne GONTIER femme de Guillaume VEDRINE comme H.U. d'Antoinette GONTIER sa sœur par acte du 13/7/1664 par moi notaire, confesse avoir reçu d'Antoine GONTIER son frère H.U. de + Guillaume GONTIER et + Delphine PLANCHON leurs père et mère, le leg fait à la dite Antoinette par ses parents en leur T du 13/2/1657. En conséquence les parties renoncent au procès qu'ils avaient introduit.	
3E15044	14/12/1664	Q	La Fage St Julien Albaret le Comtal	<b>GONTIER Jeanne SALOMON Antoine</b>	Jeanne GONTIER de Chaulhac, vve de Pierre GERBAL confesse avoir reçu d'Antoine SALOMON fils de Jacques, son neveu du Puech del Mont, 49l. pour reste de la constitution de dot faite à la dite Jeanne GONTIER par Jacques SALOMON et Isabeau PLANCHON sa belle-mère dans son CM par Me CAZALEDES	mention d'Antoine SALOMON et Marguerite GONTIER mariés
3E15044	8/06/1665	Q	St Chély d'Apcher	<b>GRANDSAIGNE Pierre, marchand MOUSSIER Etienne, notaire</b>	Pierre GRANDSAIGNE mari de Marguerite MOUSSIER confesse avoir reçu d'Etienne MOUSSIER son beau-père 24l. De la dot constituée à la dite Marguerite dans son CM par moi notaire.	signé : GRANDSAIGNE, MOUSSIER
3E15044	28/09/1664	Q	Rimeize Termes	<b>GRANIER Jean BOUSSUGE Jean</b>	Jean GRANIER fils d'Antoine de Chassignoles, époux de Marguerite POULALHON, confesse avoir reçu de Jean BOUSSUGE son beau-frère du Cheylar,60l. suite à la dot constituée à la dite Marguerite en son CM par moi notaire.	
3E15044	30/10/1664	CM	Rimeize	<b>GRANIER Pierre MATHIEU Marie</b>	Pierre GRANIER charpentier, de Chassignoles, fils d'Antoine et de + Anne GRIMAL, de l'avis de son père et de Jean GRANIER son frère d'une part et Marie MATHIEU de Monteil, fille de + Pierre et d'Agnès DAUNIS, de l'avis de sa mère, d'Antoine PONSONNALHE son parâtre et de Jean MATHIEU son frère d'autre. Agnès DAUNIS fait à sa fille donation de la moitié de tous ses biens sous la réserve de vivre ensemble et que le dit GRANIER futur époux prenne en charge les dettes des dits DAUNIS, PONSONNALHE et MATHIEU.	signé J. GRANIER

3E15044	6/05/1665	Q		<b>GRAS (de) noble Bernard noble Robert de PEYRE</b>	noble Bernard de GRAS, seigneur de Lignhac, conseiller du Roi confesse avoir reçu de noble Robert de PEYRE Sieur de la Chain, de Saint Amans, 1330l. procédant de pareille somme consentie au dit Seigneur de Lignhac par noble Jacques DEPUEL (?) sieur du Villaret à recevoir du dit Sieur de la Chain et du Sieur Pierre PEYRE son père.....	
3E15044	4/11/1664	CM	Rimeize St Pierre le Vieux	<b>GRIMAL Guillaume PIC Catherine</b>	Guillaume GRIMAL de Chassignoles, fils de + Pierre et de Jeanne CONSTANT, de l'avis de sa mère et de Jean GRIMAL son frère, d'une part et Catherine PIC de Vareilles, fille de + François et de Jeanne FOSSE, de l'avis de sa mère et de Privat PIC son oncle de Ferluc, d'autre. Jeanne FOSSE fait donation à sa fille de la moitié de tous ses biens, sous la réserve d'en conserver l'usage sa vie durant et de vivre avec les futurs. Le dit GRIMAL promet d'apporter le somme de 180l. et la dite Jeanne CONSTANT donne à son fils 30l.	
3E15044	6/01/1665	CM	Rimeize	<b>GRIMAL Pierre VIDAL Françoise</b>	Pierre GIMAL originaire de la Chalmette et habitant à Chassignoles, fls de + Jean et + Catherine PERISSE d'une part et Françoise VIDAL de Chassignoles, vve d'Etienne VEDRINES, fille de Vidal et de Jeanne BOUCHARENC d'autre. La dite Françoise VIDAL se constitue dot de tous ses biens et plus particulièrement la somme de 350l. constituée par ses parents dans son CM avec le dit + VEDRINES par moi notaire le 27/5/1655	
3E15044	14/12/1664	Q	Les Bessons (Combret)	<b>GUIONNET Jeanne VEDRINE Jean</b>	Jeanne GUIONNET fille de + Jean confesse avoir reçu de Jean VEDRINE son beau-frère 120l. Et divers biens suite au contrat d'accord entre elle et Isabelle GUIONNET sa sœur et femme du dit VEDRINE.	
3E15044	18/04/1665	T	Baccon (Plagnes)	<b>GUIONNET Pierre, laboureur</b>	à Jean et autre Jean GUIONNET ses fils, à chacun 60l.; à Antoinette GUIONNET sa fille ainée 260l., à Marguerite et Marie GUIONNET ses autres filles, à chacune 200l.; institue Françoise PELEGRY sa femme son H.U. sous réserve de rendre l'hérité moins le quart à l'un de ses enfants	suit l'inventaire de ses dettes et obligations, ainsi que celui de ses biens
3E15044	9/10/1664	Q	Prunières	<b>GUIRAUD Jeanne VIDAL Jean, prêtre</b>	Jeanne GUIRAUD vve de Jean VIDAL Blanquart confesse avoir reçu de Jean VIDAL curé de Prunières "neuf fois vingt dix" livres suite à obligation du 10/11/1663 par moi notaire	signé VIDAL
3E15044	24/11/1664	Arr	Le Fau de Peyre (Beauregard)	<b>HERMET Raimond MURET Pierre</b>	Raimond HERMET arrente à Pierre MURET le dit champ vendu ci-dessus pour 10l. par an.	signe : MURET, HERMET

3E15044	22/12/1664		Fau de Peyre (Beauregard)	<b>HERMET Raimond GABRIAC Jean</b>	pacte de rachar de la vente ci-dessus accordé à Jean BABRIAC par Raimond HERMET.	signé HERMET
3E15044	22/12/1664	Arr	Fau de Peyre (Beauregard)	<b>HERMET Raimond GABRIAC Jean</b>	Raimond HERMET arrente à Jean GABRIAC le dit pré vendu ci-dessus pour 15l. par an.	signé HERMET
3E15044	6/11/1664	Acc	Termes La Fage St Julien	<b>HOSTALLIER Jean POULALHON Jean</b>	Jean HOSTALLIER de berc, mari de Marguerite POULALHON d'une part, Jean POULALHON fils de + Pierre de Recoules d'autre ont un procès pendant pour le paiement de la dot de la dite Marguerite. Accord est intervenu par lequel Guillaume GRIMAL beau-fils du dit POULALHON, paie au dit HOSTALLIER 50l., une quantité de blé seigle,	
3E15044	24/10/1664	V	St Chély d'Apcher	<b>JALGUET Charlotte PORTEFAIX Philip, cordonnier et PORTEFAIX Antoine, tisserand</b>	Charlotte JALGUET vve de Georges PERIN, vivant marchand à vendu à Philip et Antoine PORTEFAIX un champ pour 63l.	signé P. PORTEFAIX
3E15044	14/06/1665	Q	les Bessons La Fage St Julien	<b>JULIEN Isabeau vve BOUCHARD Antoine et BOUCHARD Jean BOUCHARENC Jean</b>	Isabeau JULIEN et Jean BOUCHARD mère et fils des Combes confessent avoir reçu de Jean BOUCHARENC fils de + Pierre du Puech del Mont, 15l. De la constitution de dot faite à Marguerite BOUCHARENC femme de Jean BOUCHARD dans son CM le 01/05/1665	
3E15044	26/03/1664	Q	St Chély d'Apcher	<b>LAFITTE Louis TEYSSÉDRE Vidal</b>	Uittances réciproque entre Louis LAFITTE donataire universel de Madeleine de JABRICA sa belle mère et Vidal TEYSSÉDRE fils de + Vidal et mari d'Antoinette ALEXANDRE fille de la dite Madeleine au sujet des charges des donations faites par la dite Madeleine de JABRICA	
3E15044	16/05/1665	Acc	Les Bessons	<b>LEYNARDIER Jean, prêtre MALET Jean</b>	Jean LEYNARDIER, prieur des Bessons et Jean MALET de la Védrine sonr en procès au sujet d'une obligation de 40l. Accord est trouvé entre les parties.	signé LEYNARDIER
3E15044	9/10/1664	Sub	Rimeize	<b>LIMANHES Jeanne</b>	Jeanne LIMANHE vve de Jean CHASTANG de Monteil fait son procureur Jean BOURCIER son beau-fils du dit lieu pour recevoir d'Antoine PORTALIER Me jardinier de la ville de Lunel (34) 50l. suite de la vente par + autre Jeanne LIMANCHE d'une petite pièce de terre, laquelle pièce avait été baillé à + Jean BENEZET, jardinier, époux de la dite + Jeanne LIMANCHES.	mention de François TESSON de Lunel second mari de la dite + Jeanne LIMANHES
3E15044	21/05/1665		St Pierre le Vieux Fournels	<b>MALAVAL Jacques, marchand BATIFOL Claude</b>	Jacques MALAVAL de Vareilles se départit de la procuration à lui faite par Claude BATIFOL du Mazet de poursuivre Jean FILHON jeune, du dit leiu du Mazet.	signé MALAVAL

3E15044	25/05/1665	Q et Obl.	St Pierre le Vieux (Vareilles)	<b>MALAVAL Jacques, marchand FOURNIER Mathieu</b>	Jacques MALAVAL de Vareilles a acquis de Jean BATIFOL de Civeyrac pâturage et champs et s'est engagé en place du dit Jean de payer à Mathieu FOURNIER de Vareilles, oncle du dit MALAVAL 156l. Suite à une obligation du dit BATIFOL du 2/11/1656. En conséquence quittance est donnée au dit BATIFOL et le dit MALAVAL s'engage auprès du dit FOURNIER	signé MALAVAL
3E15044	8/02/1664	CM	Arcomie Albaret le Comtal	<b>MALET Antoine COUMOUL Marguerite</b>	Antoine MALET fils de + Pierre et d'Isabeau FRAISSE, assisté de Pierre DALTEROCHE, beau-frère, d'une part et Marguerite COUMOUL fille du Villeret fille de + Pierre et de + Marguerite ROLLAND, assistée de Pierre, Jean, autre Jean et Bernard COUMOUL ses frères, d'autre. La dite FRAISSE instituée héritière de + Pierre MALET en son T. du 23/02/1663 par moi notaire, remèt l'hérité à son fils sous réserve de nourriture, habitation et pension annuelle et lui fait donation de la moitié de tous ses biens. Pierre COUMOUL constitue à la dite Marguerite sa soeur dot de 1100l., une vache, une robe... De Même Jean FRAISSE de Mortesagnes et Jean COUMOUL premier du nom donnent solidairement à la future 66l.	cf : 2415 signé : MALET, P. COUMOUL, DALTEROCHE
3E15044	1/04/1665	Q	Arcomie Albaret le Comtal	<b>MALET Antoine FRAISSE Jean et COUMOUL Jean</b>	Antoine MALET fils de + Pierre confesse avoir reçu de Jean FRAISSE de Mortesagnes et de Jean COUMOUL de Montagud 66l. Dont ils se sont obligés dans le CM du dit Antoine MALET	cf : 2364
3E15044	8/12/1664		St Chély d'Apcher	<b>MARTEL Pierre, tisserand et MILLE Claude CHASTANG Pierre</b>	Pierre MARTEL et Claude MILLE épouse d'autre Pierre MARTEL gravement malade, beau-père et belle-fille, ont déclaré en faveur de Pierre CHASTANG, beau-frère de la dite MILLE, être certains et savoir que le dit Pierre CHASTAN avait payé au dit Pierre MARTEL fils, 55l.	signé CHASTANG, MARTEL
3E15044	7/01/1665	CM	Rimeize Les Bessons	<b>MARTIN Jean SALGUES Françoise</b>	Jean MARTIN de Mazeirac, fils de Pierre et de Catherine HERMET d'une part et Françoise SALGUES de lisle, fille de + Pierre et de Marie HERMET d'autre. La dite Françoise SALGUES se constitue dot de tous ses biens et plus particulièrement du leg fait par son + père en son T du 17/4/1647 par Me BONNEFOY et au paiement duquel Pierre SARRUT mari de Marie SALGUES héritière universelle du dit + SALGUES s'oblige, et en supplément le dit SARRUT donne à la future 50l., 3 brebis, 3 robes... De même Marguerite (?) HERMET mère de la future lui donne 300l. qui sera payé par son héritier.	



3E15044	18/04/1665	Q	La Fage St Julien Prunières	<b>MAZEL Pierre BOSSE Vidal, maçon</b>	Pierre MAZEL d'Aubuges confesse avoir reçu de Vidal BOSSE son neveu, originaire d'Apcher, 80l. Pour la nourriture et l'entretien que lui fournit le dit MAZEL, ses père et mère étant décédés en son bas âge.	
3E15044	1/05/1665		Albaret Ste Marie	<b>MENDRE Pierre TRENQUALS Jean Pierre et Simon</b>	échange de terres entre le dit MENDRE et les dits Jean Pierre et Simon TRENQUALS père et fils.	
3E15044	2/05/1665	Acc	Chauchailles (le Roc)	<b>MERCHADIER Jacques BIRON Pierre</b>	Jacques MERCHADIER fils de + Jean, en son nom et celui de sa mère Delphine TEISSEDRE ayant droit de Guillaumette TEISSEDRE sa tante, vve d'Antoine PAGES, d'une part et Pierre BIRON mari d'Isabeau AMOUROUX icelle héritière de + Gaspard AMOUROUX et d'Isabeau TEISSEDRE ses père et mère, d'autre. Il y a procès entre eux aux sujet des donations faites par + Jean TEISSEDRE et + Antoinette PINHOL lors des mariages de leurs filles : Delphine avec + Jean MERCHADIER et Isabeau avec + Gaspard AMOUROUX. Accord est trouvé entre les parties pour éviter le procès.	
3E15044	12/07/1665	Q	Blavignac Arcomie	<b>MIALANES Jean</b>	Jean MIALANES de Rouveyret confesse avoir reçu de Simone POUDAVIGNE de trémouloux, vve et héritière de Guillaume MIALANES 30l. du leg fait par + Jean MIALANES son père.	
3E15044	6/05/1665	Q	Mendes Saint Amans	<b>MICHEL (de) Vitalis PEYRIN Robert</b>	de Sieur Vitalis de MICHEL conseiller du Roi et son juge en la cour du baillage de Gévaudan, mari de Marie de VIGNAL confesse confese avoir eçu de Robert de PEYRES, Sieur de La Chain 100l. suite à une obligation du 24/12/1630 devant Me TORRENT consentie par Pierre PEYRIN Sieur de Salhens, docteur en droit et père du dit Sieur de La Chain en faveur de + André VIGNAL père de la dite Marie VIGNAL.	mention de Jean MICHEL, juge au Marquisat de Tournel père du dit Vitalis de MICHEL signé : MICHEL, LACHAIN
3E15044	12/07/1665		St Chély d'Apcher Le Fau de Peyre	<b>MICHEL (de) Vitalis CHASTANG Mathieu</b>	le Sieur Vitalis de MICHEL, bailli général des terres le la maison d'Apcher et Mathieu CHASTANG du Moulin de Beauregard ayant de nombreuses affaires ensemble en ratifient les comptes.	signé MICHEL
3E15044	20/03/1665	V	St Chély d'Apcher	<b>MICHEL Françoise RAMPAN François, bourgeois</b>	Françoise MICHEL vve de Jacques GALLIEN, vivant bourgeois, confesse devoir 200l. à François RAMPAN, pour une obligation de 100l; du 27/02/1625 consentie par + Jean GALLIEN père di dit + Jacques et une de 100l. Du 8/08/1643 consentie par le dit Jacques. En paiement la dite MICHEL fait vente de pièces de terre sises à Trémouloux, par. d'Arcomie.	signé : MICHEL, RAMPAN

3E15044	24/01/1665	CM	St Chély d'Apcher	<b>MILLE Jean, cardeur MOUSSIER Catherine</b>	Jean MILLE fils de Jean, marchand, et d'Anne SOULHIER d'une part et Catherine MOUSSIER fille de Etienne, notaire, et de + Gabrielle CONSTANT d'autre. Etienne MOUSSIER de son chef et comme héritier de + Catherine CONSTANT constitue à sa fille dot de 1000l. Les dits Jean MILLE et Anne SOULHIER font donation à leur fils de la moitié de tous leurs biens, se réservant l'autre moitié pour le paiement des charges et débits des biens légitimes des autres enfants qui sont : Jean MILLE vendeur de draps marié au Malzieu, Claude MILLE marié à la Védrette, Antoine, Mathieu et Jean MILLE enfants du premier lit avec + Claude PASCAL....., se réservant pour Catherine MILLE fille d'Etienne et Catherine SOULHIER 500l, pour Mathieu MILLE enfant du second lit la maison basse,	signé MOUSSIER
3E15044	29/12/1664	Q	Arcomie Baccon	<b>MOURGUE Jean CHASTANG Pierre</b>	Jean MOURGUE de Coubejouve, ils à + Jacques, confesse avoir reçu de Pierre CHASTANG de Plagnes, fils de Jean, 45l. Suite à décision de MM les officiers ordinaires de St Chély.	
3E15044	13/03/1665	T	La Fage St Julien (Le Puech del Mont)	<b>MOURGUE Louise</b>	à Jeanne NOZEIRETTE sa fille aînée, femme de Michel POULALHON, outre sa dot, 5s.; à Antoine NOZEIRETTE marié au Malzieu, à Laurent NOZEIRETTE marié à la Gardelle, à Jean et autre Jean ses quatre fils, 5l. Chacun; à Jeanne NOZEIRETTE son autre fille 60l.; au dit NOZEIRETTE son mari 5s.; institue Agnès NOZEIRETTE sa fille puînée son H.U.	
3E15044	13/03/1665	Q	La Fage St Julien	<b>MOURGUE Louise MOURGUE Jean</b>	Louise MOURGUE du Puech del Mont, maitresse des biens de Jean NOZEIRETTE absent, confesse avoir reçu de Jean MOURGUE son frère d'Aubuges 15l. des legs a elle fait par + Jean MOURGUE son père et par + Agnès GARDELLE sa mère.	
3E15044	28/01/1665	V	St Chély d'Apcher Rimeize	<b>MOUSSIER Etienne, notaire MARTIN Jean, laboureur</b>	Etienne MOUSSIER vend à Jean MARTIN de Mazeirac, fils de Pierre une maison avec étable et grange sise à Mazeirac pour 75l.	signé MOUSSIER
3E15044	8/06/1665	V	St Chély d'Apcher Rimeize	<b>MOUSSIER Etienne, notaire BUFFIERE Antoine</b>	Etienne MOUSSIER vend à Antoine BUFFIERE plus vieux de Mazeirac, fils de Pierre un champ pour 150l.	signé MOUSSIER

3E15044	29/09/1664	Sub	Rimeize (Chassignoles)	<b>MURET André MOUSSIÉ Claude, André PROUZET, Antoinette MURET</b>	André MURET travailleur, originaire de Chassignole et habitant St Chély d'une part, Claude MOUSSIÉ vve de François MURET, Antoinette MURET sa fille et André PROUZET mari de la dite Antoinette d'autre part, étant sur le point d'entamer un procès au sujet de la succession de + Béatrice PELISSE vve de + Pierre MURET mère des dits André et + François MURET trouvent un accord.	mention de Catherine SALGUIER femme du dit André MURET
3E15044	30/09/1664	Q	St Chély d'Apcher	<b>MURET Catherine AMOUREUX Vidal</b>	Catherine MURET vve de Jean LABATUT, autorisée d'Anne CHARBONNIER sa mère vve de Jean MURET, confesse avoir reçu de Vidal AMOUREUX fils de + Jean, 5l.	
3E15044	24/11/1664	V	Le Fau de Peyre (Beauregard)	<b>MURET Pierre HERMET Raimond</b>	Pierre MURET vend à Raimond HERMET un petit pré et un champ pour 160l. Avec possibilité de rachat.	signe : MURET, HERMET
3E15044	11/02/1665		St Chély d'Apcher	<b>MURET Pierre jeune, tisserand CHEVALIER Pierre</b>	Pierre MURET mari d'Anne CHEVALIER est en procès avec Pierre CHEVALIER héritier de + Anne CHEVALIER sa tante au sujet du paiement du leg fait par la dite + Anne CHAVALLIER à Anne CHEVALIER femme du dit MURET, sa nièce. Accord est trouvé entre les parties par la vente d'un champ du dit Pierre CHEVALIER au dit MURET.	
3E15044	16/06/1665	Acc	St Chély d'Apcher	<b>PAGES Anne GIRARD Antoine</b>	Anne PAGES veuve de Jean BOUCHARD, maçon et Jean BOUCHARD renoncent au procès qu'ils ont concernant les droits d'occupation de tombeaux sis au cimetière de la ville et délimitent les tombeaux de chacun d'eux.	
3E15044	8/01/1665	Q	Termes	<b>PAGES Isabeau PAGES Pierre</b>	Isabeau PAGES vve de François DURANT confesse avoir reçu de Pierre PAGES son frère, une robe que son frère lui a constitué en son CM.	
3E15044	25/05/1665	T	St Chély d'Apcher	<b>PAGES Marguerite, vve BOUCHARD Antoine</b>	à Jean, autre Jean et François BOUCHARD ses fils, à chacun 3l.; aux enfant de + Jean BOUCHARD son autre fils à tous ensemble 3l.; institue Guillaume BOUCHARD son autre fils son H.U. sous réserve de la nourrir et entretenir.	mention de Jeanne SAINT FLOUR belle-fille de la testatrice et vve de + Jean BOUCHARD

3E15044	3/02/1665	T	Baccon (l'Eglise)	<b>PELEGRY Claude</b>	à Françoise PELEGRY seconde du nom, sa fille 800l., une vache, 4 brebis, 4 robes....; à Marguerite PELEGRY femme de François TALON du Baccon Vieux, à Françoise PELEGRY première du nom femme de Pierre GUIONNET de Plagnes, à Jeanne PELEGRY femme de Michel PELEGRY du Baccon Vieux, à autre Marguerite PELEGRY femme de Barthélémy TEISSEDRE ses filles, outre leur dot à chacune 5s.; à Antoinette POULALHON sa femme nourriture, habitation et pension annuelle; institue Jean PELEGRY son fils son H.U.	
3E15044	12/07/1665	Q	Baccon	<b>PELEGRY Michel</b>	Michel PELEGRY du Baccon Vieux, époux de Jeanne PELEGRY, confesse avoir reçu de Claude PELEGRY son beau-père de l'Eglise, représenté par son fils Jean PELEGRY, 20l. sur la dot de la dite Jeanne dans son CM par moi notaire.	
3E15044	6/05/1665	Q	Saint Amans St Chély d'Apcher	<b>PEPIN (de) Robert CAILA Antoine, bourgeois</b>	Robert de PEPIN Sieur de La Cham, habitant à St Amans, mari de Marie Thérèse de CAILA confesse avoir reçu d'Antoine CAILA son beau-frère, la somme de 3000l. reste de la constitution de dot de 6000l. faite à la dite Marie Thérèse en son CM du 9/01/16654 par Me ALTIER	signé LACHAIN, CAILA
3E15044	1/02/1665		St Chély d'Apcher	<b>Pères Franciscains MOUSSIER Etienne, notaire</b>	Les pères Louis de CAILA dr en théologie, gardien du couvent des frères mineurs, Antoine MAUREL dr en théologie, Joseph JULIEN sacriistain, Alexandre BONGIRALD ayant reçu comme clerc novice Jean MOUSSIER fils d'Etienne, notaire et de louise DALLO, le dit Etienne MOUSSIER à verser pour la pension durant le noviciat 72l.	
3E15044	1/02/1665		St Chély d'Apcher	<b>Pères Franciscains MOUSSIER Jean</b>	Les pères Louis de CAILA dr en théologie, gardien du couvent des frères mineurs, Antoine MAUREL dr en théologie, Joseph JULIEN sacristain, Alexandre BONGIRALD ont promis de prendre dans leur ordre Jean MOUSSIER fils d'Etienne, notaire et de louise DALLO	
3E15044	2/06/1665	Acc	La Fage St Julien	<b>PLANCHON Isabeau Georges BONNEFOY Guillaume POULALHON</b>	accord de partage entre Isabeau PLANCHON vve de Antoine BONNEFOY, Georges BONNEFOY son fils et Guillaume POULALHON son gendre mari de + Agnès BONNEFOY agissant au nom de son fils Georges, suite au CM de + Antoine BONNEFOY et Isabeau PLANCHON du Masneuf, du 26/6/1630 par Me DAUDE (Javols), au CM de Guillaume POULALHON de Recoules et d'Agnès BONNEFOY du 12/2/1657 par moi notaire et au décès de Jean BONNEFOY frère des dits Georges et Agnès.	

3E15044	17/05/1665	Q	Arcomie Arzenc d'Apcher	<b>PLANHES Jean VIALAR Guillaume et Jean</b>	Jean PLANHES de la Vessière mari de Jeanne VIALAR confesse avoir reçu de Guillaume et Jean VIALAR de Montcham, 400l. De la constitution de dot faite par les dits VIALAR à la dite Jeanne leur fille et sœur.	signé G. VIALAR
3E15044	3/02/1665	CM	Arcomie Arzenc d'Apcher	<b>PLANHES Jean VIALAR Jeanne</b>	Jean PLANHES de la Vessière, premier du nom, fils de + Jean dit Paysan et de Jeanne BOURDIOL, assisté de Jean PLANHES second du nom son frère, de Pierre PLANHES de Tibirou, son oncle, et de François RAMPAN de St Chély procureur de Jeanne BOURDIOL, d'une part et Jeanne VIALAR de Moncham fille de Guillaume et de + Agnès ODOUL, assistée de son père et de Jean VIALAR son frère, d'autre. Les dit Guillaume et Jean VIALAR constituent à la dite Jeanne dot de 900l., une vache, une robe....	signé : VIALAR, RAMPAN
3E15044	6/05/1665	Q	St Chély d'Apcher	<b>PORTEFAIX Pierre, cordonnier GIRARD Delphine</b>	Pierre PORTEFAIX mari de Claude POUGET confesse avoir reçu de Delphine GIRARD vve d'Antoine POUGET, sa belle-mère, 120l. sur la dot constituée à la dite Claude .	
3E15044	1/12/1664	T	Fournels (La Bachalerie)	<b>POUDEVIGNE Jean</b>	à Simone POUDEVIGNE vve de Guillaume MIALANES de Trémouloux, à Philip POUDEVIGNE femme de Jean FILHON du Mazet, à autre Philip POUDEVIGNE femme de Jean PINHOL de Toubals, à Marie POUDEVIGNE femme de Matan FONTANIER ses fille, outre la constitution faite en leurs CM à chacune 5s.; à Philibert POUDEVIGNE son fils 100l.; à Etienne POUDEVIGNE son fils plus jeune 300l.; à Françoise SEVERAC sa femme nourriture et habitation en sa maison sa vie durant et une pension; à Guillaume POUDEVIGNE son fils aîné outre la donation faite de la moitié de ses biens 5s.; institue Jacques POUDEVIGNE son fils son H.U.....	mention de Jean POUDEVIGNE fils du dit Guillaume signé : POUDEVIGNE
3E15044	17/12/1664	Hypot hèque	St Chély d'Apcher	<b>POUGET Jean SALETTE Antoine, tisserand</b>	Jean POUGET, procureur d'office de la ville de St Chély, procureur de Me André St LATGIER chapelain des religieuses de Ste Ursule de Clermont, confesse devoir à Antoine SALETTE époux de Catherine CHASTANG et procureur de Jean CHASTANG son beau-père, 150l. qui viendront en déduction de la dot faite à la dite Catherine.	
3E15044	30/11/1664	Q	Arzenc d'Apcher	<b>POULALHON François OSTALIER Jean</b>	François POULALHON de Courbepeire, fils à + Jean et époux de Jeanne OSTALIER confesse avoir reçu de Jean OSTALIER son beau-frère 120l., une vache, 4 brebis..... De la constitution de dot faite par le dit OSTALIER à la dite Jeanne sa sœur dans son CM par moi notaire.	

3E15044	17/01/1665	T	Rimeize (Chassignoles)	<b>POULALHON Marguerite</b>	à Jean GRANIER son mari 75l., la vache et brebis de sa constitution; à Philippe ROUSSET sa mère 30l.; à Catherine GRANIER sa belle-sœur qui la soigne une quantité de blé; institue Marguerite GARNIER sa fille son H.U.	
3E15044	28/05/1665	Q	La Fage St Julien	<b>POULALHON Pierre POULALHON Jean et GALAND Guillaume</b>	Pierre POULALHON du Vialar confesse avoir reçu de Jean POULALHON et Guillaume GALAND de Recoules, beau-père et beau-fils, frère et neveu du dit Pierre, 90l. suite au contrat entre le dit Pierre POULALHON, Jean POULALHON et + Guinot FALOS son premier gendre en raison de ses droits sur les biens de + Pierre POULALHON et Marguerite GONTIER ses père et mère.	
3E15044	14/12/1664	V	Le Bacon (Plagnes)	<b>PRADIER Pierre vieux CHASTANG Jean</b>	Pierre PRADIER vieux vend à Jean CHASTANG dit Noualhe une partie de chemin (?) pour 10l.	
3E15044	7/06/1665	Q	St Chély d'Apcher	<b>PROUZET Jean et Jean NURIDE Jeanne</b>	Jean et autre JEAN PROUZET pour eux et pour Jean FILHON Paris leur beau-(frère) confessent avoir reçu de Jeanne NURIDE vve d'André PROUZET 10l. suite à contrat entre les parties	
3E15044	17/12/1664	V	St Chély d'Apcher (Espouzones)	<b>PROZET Etienne CHASTANG Barthélémy</b>	Etienne PROZET vend à Barthélémy CHASTANG son cousin la faculté de rachat sur la vente qu'il fit à moi notaire le 7/08/1644 devant Me BRUGEIRON d'un jardin sis à Espouzones pour 21l.	signé PROZET
3E15044	1/04/1665	Q	Rimeize	<b>RAMADIER Antoinette PRADAL Jean</b>	Antoinette RAMADIER vve de Jean JULHIEN du Mazel, administratrice de Louise JULHIEN, confesse avoir reçu de Jean PRADAL de Freissenoux, mari de Catherine JULHIEN, 16l. Suite au contrat passé entre les dits RAMADIER et PRADAL.	
3E15044	23/11/1664	CM	Prunières St Alban sur Limagnole	<b>RAMADIER Jean ALLARY Françoise</b>	Jean RAMADIER fils de Guillaume et de Jeanne CAHONET (?) d'une part et Françoise ALLARY de Lambertes, fille de + Pierre et de + Isabeau SAINT JEAN, assisté de Claude SAINT JEAN son oncle et de Messire Annet de CALBUISSON son parrain, d'autre. Les dits RAMADIER et CAHONET font donation à leur fils de la moitié de tous leurs biens sous réserve de l'usufruit et d'habiter ensemble. La dite Françoise ALLARY apporte en dot les biens indivis avec sa soeur Isabeau ALLARY venant de ses parents, autorisant son futur à en faire le partage. Le dit Annet de CALBUISSON, Commandeur de Condat constitue en dot à la future 150l., une robe, un cotillon.....	

3E15044	23/01/1665	T	St Chély d'Apcher	<b>RAMPAN François, bourgeois</b>	à Jeanne RAMPAN sa fille, épouse de Me Guillaume DUMONT notaire du Malzieu outre sa constitution de dot,300l.; à Charlotte RAMPAN son autre fille, épouse de Guillaume VIGAN marchand, 300l.; à Anne RAMPAN sa fille épouse de noble Claude de BENISTAN de VENTUEJOL outre sa constitution de dot, 20l.; à Jean RAMPAN son fils second du nom 18l. et s'il se marie la somme de 800l.; à Jean RAMPAN troisième du nom, étudiant à St Flour, à titre de clérical 2200l. et une rente annuelle de 66l.; à Catherine MARTIN sa belle-soeur, vve d'Antoine BOLENGER chirurgien, sa nourriture en sa maison sa vie durant; institue Jean RAMPAN son fils aîné son H.U.	signé RAMPAN
3E15044	31/10/1664	Rec	Albaret Ste Marie	<b>RAOUL Jean et Jacques BOISSONNADE Jean et ROUX Jean</b>	Jean et Jacques RAOUL père et fils d'Orfeuille, le fils époux de Marguerite ROUX confessent avoir reçu de Jean BOISSONNADE et Jean ROUX, beau-père et beau-fils, 500l., 4 brebis, une vache avec son veau.... de la constitution de dot faite à la dite Marguerite par les dits BOISSONNADE et ROUX grand-père et père, en son CM par Me ALBET	mention de Vidal ROUX fils du dit Jean signé RAOUL père et fils
3E15044	15/02/1665	V	St Chély d'Apcher Rimeize	<b>RAOUL Jean, notaire FRANCES Durand et Antoine</b>	Jean RAOUL vend à Durand et Antoine FRANCES, père et fils de Chassignoles, un champ pour 54l.	signé RAOUL
3E15044	27/03/1665	Q	St Chély d'Apcher	<b>RAOUL Jean, notaire PRADAL Antoine</b>	Jean RAOUL confesse avoir reçu d'Antoine PRADAL 10l. pour reste et entier paiement pour la vente faite avec Jean RAOUL son père à Pierre BRUN beau-fils du dit PRADAL et suite au CM du 27/02/1661 par moi notaire, de Marguerite PRADAL fille d'Antoine avec le dit BRUN.	signé : RAOUL, PRADAL
3E15044	13/02/1665	Q	Albaret le Comtal	<b>RAYNAL Jean ROCHE Philippe</b>	Jean RAYNAL confesse avoir reçu de Philippe ROCHE 2 cestiers de blé, 3l., 10l. De chair salée pour sa pension d'une année suite à la donation qu'il fit à Gasparde CHALVET femme du dit ROCHE le 14/02/1662.	mention de + Marguerite RAYNAL fille du dit Jean
3E15044	5/05/1665	Acc	Termes La Fage St Julien	<b>RECOULES Jean et Jean CHEVALIER Jacques</b>	Jean et autre Jean RECOULES frères fils émancipés de Guillaume RECOULES d'une part et Jacques CHEVALIER de Recoules, héritier de + Françoise MOURGUE, vve de Guillaume CHEVALIER, sa mère, d'autre. Par le CM de Guillaume RECOULES et Jeanne CHARRERE de la Fouillarade, du 31/01/1622 par + Me Jean MICHEL (St Chély), Marguerite POULAHON vve de Jacques CHARRERE aurait constitué à la dite Jeanne sa fille dot de 306l, une vache, 4 brebis...	

3E15044	14/04/1665	Q	Les Bessons Fau de Peyre	<b>REVERSAT Marguerite et PROUZET Jean BONEFOY Pierre</b>	Marguerite REVERSAT, vve de Jean PROUZET, et Jean PROUZET, mère et fils, confessent avoir reçu de Pierre BONEFOY du Chambon, beau-frère du dit PROUZET, 200l. et une robe pour reste et entier paiement de la dot constitué par Antoinette CHAULHAC et le dit BONEFOY à + Isabeau BONEFOY leur fille et soeur dans son CM avec le dit PROUZET par Me FORCAL (Fau de Peyre).	
3E15044	8/5/1665	Q	Rimeize (Chassignoles)	<b>RIMEIZE Béatrice CHARREIRE Jeanne</b>	Béatrice RIMEIZE vve d'Estienne CHARREIRE, confesse avoir reçu de Jeanne CHARREIRE, sa fille, 15l. d'un contrat entre la dite CHARREIRE et Jean RIMEIZE des Bessons, père de la dite Béatrice.	
3E15044	27/11/1664	CM	Aumont (?) Albaret le Comtal	<b>ROCHE André CHALVET Catherine</b>	André ROCHE de Monteil, fils de + D..... ROCHE et de Marguerite CHARBONNIER d'une part et Catherine CHALVET du Crouzet, vve de Pierre RAOUL, fille de + Guillaume et de Catherine TEYSSÉDRE. La dite CHALVET se constitue dot de tous ses biens, la dite Catherine TEYSSÉDRE confirme à sa fille la rémission de l'hérédité que lui fit son + mari et lui fait donation de 100l. de même le dit ROCHE futur époux s'est constitué dot de 600l.	
3E15044	18/11/1664	Q	St Chély d'Apcher	<b>ROUX Pierre AVIGNENT Claude, docteur en droit</b>	Pierre ROUX,, natif de La Couronne (16), confesse avoir reçu de Claude AVIGNENT 167l. 17s. suite à un contrat par Me TONSON entre le dit AVIGNENT et Etienne ROUX, chirurgien, et Jeanne DIEULEDOY père et mère ddu dit Pierre ROUX. Contrat de transaction au sujet du leg fait à Pierre ROUX par Catherine BENEL son ayeule dans le contrat de donation fait à Jacques AVIGNENT père du dit Claude	cf : 2465 signé ROUX
3E15044	10/5/1665	Q	St Chély d'Apcher	<b>ROUX Pierre AVIGNENT Claude, docteur en droit</b>	Pierre ROUX,, natif de La Couronne (16), confesse avoir reçu de Claude AVIGNENT 68l. suite à un contrat par Me TONSON	cf : 2237
3E15044	25/11/1664	Acc	St Pierre le Vieux (Civeyrac)	<b>RUAT Jean CHALVET Jean</b>	Jean RUAT fils et héritier d'Hermet RUAT, tous deux donataires de Marguerite VIGIER Roselle du dit lieu d'une part, Jean CHALVET fils et héritier de + Jean CHALVET d'autre part. Lesquel ont procès au sujet d'un pré lié au partage et division de la métairie de Jean VIGIER Rosel. Accord est trouvé entre les parties et établissement de quittances respectives.	



3E15044	16/12/1664	V	St Pierre le Vieux	<b>RUAT Jean MALAVAL Jacques, marchand</b>	Jean RUAT de Civeyrac vend à Jacques MALAVAL son neveu de Vareilles un champ pour 24l., employées au frais d'enterrement et d'honneurs funèbres de + Antoinette VIGIER dévotées il y a quelques jours et dont le dit RUAT est héritier.	
3E15044	17/12/1664	Pro	St Chély d'Apcher	<b>SAINT LATGIER Claude</b>	suit le lecture de la procuration de Messire Claude SAINT LATGIER chapelain des religieuses de Ste Ursule de Clermont à Jean PROUGET pour engager et hypothéquer à Antoine SALETTE une maison à deux corps provenant de la succession de + André SAINT LATGIER son père.	mention de Jean JOYE frère utérin du dit constituant.
3E15044	17/12/1664	Rec	St Chély d'Apcher	<b>SALETTE Antoine, tisserand CHASTANG Jean, costumier</b>	Antoine SALETTE mari de Catherine CHASTANG confesse avoir reçu de Jean CHASTANG dit Deplanche, 250l. de la constitution de dot faite par le dit CHASTANG et Françoise BONAFE mariés à la dite Catherine leur fille dans son CM par moi notaire.	signé SALETTE
3E15044	26/05/1664	T	St Chély d'Apcher (Civergol)	<b>SALGUES Jeanne</b>	La testatrice fille de + Antoine et d'Isabeau..... lègue à Jeanne GRIMAL sa fille naturelle 5s.; à Jeanne SALGUES sa sœur utérine habitation en sa maison; à Louise SALGUET sa sœur germaine 5s.; institue Catherine SALGUES sa sœur utérine, femme d'André MURET, son H.U.	
3E15044	14/12/1664	Q	La Fage St Julien Albaret le Comtal	<b>SALOMON Antoine ROCHE Philip</b>	Antoine SALOMON du Puech del Mont, fils de Jacques et époux de Marguerite RAYNAL confesse avoir reçu de Philip ROCHE époux de Gasparde CHALVET vve (?) de Jean RAYNAL son beau-frère, 79l. de la constitution de dot faite à la dite Marguerite RAYNAL dans son CM par moi notaire.	dans le texte il y a confusion entre Marguerite RAYNAL et Gasparde CHALVET (?)
3E15044	21/06/1665	Q	La Fage St Julien Albaret le Comtal	<b>SALOMON Jacques et Antoine ROCHE Philippe</b>	Jacques et Antoine SALOMON du Puec del Mont, le fils époux de Marguerite RAYNAL confesse avoir reçu de Philippe ROCHE 28l. de la constitution faite à la dite Marguerite RAYNAL dans son CM par moi notaire du 12/02/1664	signé ROCHE
3E15044	2/03/1664	Ob	Les Bessons St Chély d'Apcher	<b>SARRUT Pierre CHALVET Antoine, bourgeois</b>	Pierre SARRUT de Lisle confesse devoir à Antoine CHALVET 810l. provenant de diverses obligations consentis par + Jean SALGUET ayeul di dit SARRUT envers + Jacques CHALVET, vivant marchand et oncle du dit Antoine CHALVET' et pour prix de l'affermage d'une métairie que le dit CHALVET a à Lisle.	mention de Jean Baptiste CHALVET, prêtre, frère du dit Antoine CHALVET signé CHALVET
3E15044	7/05/1665	CM	St Chély d'Apcher	<b>SAVY Jean BULIT Jeanne</b>	Jean SAVY fils de + Etienne et d'Antoinette PRIEUR du Moulin de Robert, assisté d'Etienne SAVY son oncle, d'une part et Jeanne BULIT fille d'Etienne et de Marguerite BLANQUET d'autre. Les dits BULIT et BLANQUET constituent dot à leur fille de 1000l.,	

3E15044	23/01/1665	Q	St Chély d'Apcher	<b>SOLIER Jean, cardeur</b> <b>SOLIER Jeanne</b>	Jean SOLIER confesse avoir reçu de Jeanne SOLIER sa sœur 8l. du leg fait par Jeanne PROUZET leur mère dans son T.	Signé SOLHYER
3E15044	2/07/1665	CM	Prunières St Pierre le Vieux	<b>SOLIER Jean, maçon</b> <b>MAGNE Jeanne</b>	Jean SOLIER d'Apcher, fils de Jean et de + Jeanne PROUZET d'une part et Jeanne MAGNHE de Civeyrac, fille de + Philippe et de Catherine BOURCIER d'autre. Le dit SOLIER père fait donation à son fils de la moitié de tous ses biens s'en réservant les fruits sa vie durant. de même la dite BOURCIER constitue dot à sa fille de 420l., une vache de 3 ans, 5 brebis....	
3E15044	28/05/1665	Q	St Chély d'Apcher	<b>SOULIER Jean</b> <b>JALBERT Etienne</b>	Jean SOULIER fils de + Guillaume mari de Jeanne JALBERT confesse avoir reçu d'Etienne JALBERT son beau-père, tisserand, 30l. et divers biens de la constitution de dot faite par le dit JALBERT et Jeanne DELORT çà Jeanne JALBERT leur fille dans son CM	cf : 2362
3E15044	5/02/1665	CM	St Chély d'Apcher	<b>SOULIER Jean</b> <b>JALBERT Jeanne</b>	Jean SOULIER fils de + Guillaume, de l'avis de Jean BONAFE, tisserand, son beau-frère d'une part et Jeanne JALBERT fille d'Etienne et de Jeanne DELFORT. Les dit JALBERT et DELORT constituent à leur fille dot de 120l. et divers biens	cf : 2503 SOULIER signé
3E15044	26/03/1664	Q	Baccon La Fage St Julien	<b>TALON Agnès</b> <b>GALNIER Guillaume</b>	Agnès TALON du Baccon Vieux, fille naturelle de Marguerite TALON confesse avoir reçu de Guillaume GALNIER de Recoules, mari de Marguerite POULALHON 12l., pour pareille somme que + Guinot TALON premier mari de la dite POULALHON devait à la dite Agnès TALON.	mention de François TALON oncle de la dite Agnès
3E15044	7/05/1665	Q	Baccon La fage St Julien	<b>TALON Jean</b> <b>GALNIER Guillaume</b>	Jean TALON de l'Eglise confesse avoir reçu de Guillaume GALNIER de recoules, époux de Marguerite POULALHON, 30l. suite au contrat du 20/12/1663 entre le dit TALON et François TALON son fils d'une part et Jean POULALHON beau-père du dit GALNIER	cf 2411
3E15044	10/05/1665	Q	Albaret Ste Marie Baccon	<b>TEISSEDRE Barthélémy</b> <b>PELEGRY Claude</b>	Barthélémy TEISSEDRE de Lestival, mari de Marguerite PELEGRY confesse avoir reçu de Jean PELEGRY de l'Eglise au nom de Claude PELEGRY son père absent , 90l. part de la dot constituée à la dite Marguerite	

3E15044	4/10/1664	T	Baccon (l'Eglise)	<b>TEYSSÉDRE Jean dit Philippe</b>	Jean TEYSSÉDRE dit Philippe lègue à Guillaume et Jean TEYSSÉDRE ses fils de son premier mariage avec + Jeanne GARDELLE à chacun 20l., à Jeanne, autre Jeanne et Catherine TEYSSÉDRE ses filles de son troisième mariage avec Marguerite DURANT à chacune 100l., à Marguerite DURANT sa femme ce qu'il lui donna dans son CM plus une grange, un jardin, nourriture et habitation. Institue Françoise TEYSSÉDRE sa fille unique de son secon mariage avec + Marie BOUDOLIN son H.U.	suit l'inventaire de ses dettes et obligations, ainsi que celui de ses biens
3E15044	4/02/1655	CM	Arcomie Fau de Peyre	<b>TOUZERY François GEVAUDAN Marguerite</b>	François TOUZERY de Trémouloux, fils de Jean, maçon, et d'Antoinette FABRE d'une part et Marguerite GEVAUDAN des Salhens, fille de Jean et de Claude FOURNIER d'autre. Les dits GEVAUDAN et FOURNIER constituent à leur fille dot de 850l., une vache, deux robes.... Le dit Jean TOUZERY en son nom et comme procureur de sa femme fait à son fils donation de la moitié de tous leurs biens. De même, Blaise, Jacques et Jean FOURNIER frères, donnent à Marguerite GEVAUDAN leur nièce 30l. et deux agneaux.	
3E15044	9/11/1664	Rec	La Fage St Julien (Le Puech del Mont)	<b>VEDRINE Guillaume GONTIER Jeanne</b>	Guillaume VEDRINE confesse avoir reçu de Jeanne GONTIER sa femme, 350l. des deniers reçus ce jour d'Antoine GONTIER frère de la dite Jeanne.	
3E15044	28/6/1685	Acc	Rimeize (?)	<b>VEDRINE Marguerite BRASSAC Jean, jeune</b>	Accord est trouvé entre Marguerite VEDRINE, vve de Jean PELLISSIER et Jean BRASSAC jeune qui avait procès au sujet de l'arentement de la métairie de + Jean PELLISSIER	mention de Jeanne ROUX, vve de Jean PELLISSIER père du dit + Jean PELLISSIER
3E15044	18/05/1665	Acc	Rimeize (Sarroulhet)	<b>VEDRINES Jean CHASTANG André</b>	Jean VEDRINE marie d'Isabeau CHALVET, icelle vve en première noce et héritière de + Jean CHASTANG d'une part et André CHASTANG dit Barry d'autre, lesquels sont en procès au sujet des récoltes de blé faite par le dit André CHASTANG s'une métairie qu'il exploite. Accord est trouvé entre les parties.	
3E15044	24/10/1664	Q	Prunières	<b>VEDRINES Jean BONEFOY Hélix</b>	Jean VEDRINES de Fermus, époux de Catherine BOSSE confesse avoir reçu d'Hélix BONEFOY d'Apcher, vve et héritière de Pierre BOSSE, les intérêts des paiements échus de la constitution de dot faite à la dite Catherine par la dite BONEFOY sa mère.	

3E15044	6/10/1664	Acc	Baccon (Trémouloux)	<b>VEDRINES Pierre, vieux VEDRINES Pierre puîné, Jeanne , autre Jeanne et Catherine</b>	Guinot VEDRINES étant décédé de mort violente sans avoir le temps de faire son T devant notaire mais ayant fait part devant Messire Jean BESSIERE prêtre de ses intentions, à savoir : vouloir instituer son H.U. Pierre VEDRINES Vieux son fils, faire leg à ses autres enfants, de 60l. À Pierre VEDRINES Jeune, de 50l. à Jeanne, autre Jeanne et Catherine VEDRINES. Accord des parties sur ces dispositions.	signé VEDRINES
3E15044	23/11/1664	CM	Blavignac St Pierre le Vieux	<b>VIDAL Jean FOURNIER Claude</b>	Jean VIDAL de Rouveyret, fils de + Claude te de + Marguerite FOURNIER, assisté de Sébastien VIDAL son frère, d'une part et Claude FOURNIER de Vareilles, fille de Jean, charpentier, et de Marie TUFFERY d'autre. Les dits FOURNIER et TUFFERY font donation à leur fille de la moitié de tous leurs biens sous la réserve d'en conserver l'usufruit et d'habiter ensemble avec les futurs. le dit Jean VIDAL promet d'apporter la somme de 1000 l.	
3E15044	17/03/1665	Q	St Alban sur Limagnole St Chély d'Apcher	<b>VIDAL Jean VIDAL André</b>	Il y a procès entre Jean VIDAL et André VIDAL fils de + Jean et tenancier des biens de + Vidal VIDAL frère du dit Jean requérant, au sujet du remboursement de la pension que se réserva Marguerite JULIEN sa mère dans le contrat de donation fait à + Vidal VIDAL le 5/10/1636. Accord est trouvé pour éviter le procès.	
3E15044	10/02/1665	T	Baccon (Plagnes)	<b>VIGAN Isabeau</b>	à Claude CHASTANG sa fille, femme d'Antoine BRASSAC outresa dot, une quantité de blé; à Vidal BRASSAC fils des dits, son petit-fils 20l. qui seront utilisées à son apprentissage; à Philippe et Isabeau BRASSAC ses petites-filles à chacune 15l.; à Jean et Antoine BRASSAC ses petits-fils à chacun 3l.; à Isabeau VIGAN sa femme, veut que Jean CHASTANG son mari soit le maître de ses biens et qu'il en jouisse des fruits sa vie durant; institue Pierre CHASTANG son fils son H.U.	
3E15044	10/03/1665	Acc	St Pierre le Vieux (Chabanettes)	<b>VIGIER François, maçon PASCAL Philippe</b>	François VIGIER et Philippe PASCAL mari de Marie CHASSEFERRE, ce dernier en son nom et celui de Nadal CHASSEFERRE son beau-père, sont en procès au sujet des limites de champs. Suite a rapport des experts un accord est trouvé entre les parties.	

3E15044	5/07/1665	Ob	Baccon St Chély d'Apcher	<b>VIGOURS Pierre ALBET Claude et LAFITTE Louis</b>	Pierre VIGOURS de Plagnes confesse devoir à demoiselle Claude ALBER et Louis LAFITTE 100l. qui sont également à chacune d'eux, suite à une obligation de + Antoine VIGOURS son père au dit LAFITTE du 27/7/1658 et d'une du dit Pierre VIGOURS à la dite ALBER du 9/11/1662, les deux obligations portant hypothèque sur un pré.	signé ALBET
3E15044	28/09/1664	V	Baccon (Plagnes)	<b>VIGOURS Pierre CHASTANG Jean et Pierre</b>	Pierre VIGOURS de Plagnes confesse devoir à Pierre CHASTANG fils de Jean 40l. suite à prêt et le payer sous forme de vente d'un champ au dit lieu	mention d'Antoinette, Catherine et Mathieu VIGOURS sœurs et frère du dit Pierre
3E15044	23/06/1665	Ob	Baccon (Plagnes)	<b>VIGOURS Pierre CHASTANG Jean et Pierre</b>	Pierre VIGOURS fils de + Antoine, confesse devoir à Jean et Pierre CHASTANG père et fils 31l. 10s. et pour ce fait vente d'un pâturage	









Arr	Arrentement

Ach	Achat
Acc	Accord

<b>Bail</b>	<b>Bail</b>
<b>Conv</b>	<b>Convention</b>

<b>Cod</b>	<b>Codicille</b>
<b>CM</b>	<b>Contrat de mariage</b>
<b>Don</b>	<b>Donation (entre vifs)</b>

Ob	Obligation
Pro	Procuration

Prixf	Prixfait (Devis)
Rat	Ratification
Ren	Renonciation

Res	Résiliation
Sub	Subrogation
T	Testament
Tr	Transaction
V	Vente

HU          héritier universel























